

**Turkménistan. Ogoulsapar Mouradova (f), journaliste****Sujet de préoccupation : mort en détention**

Dans la matinée du 14 septembre 2006, des agents du ministère de la Sûreté nationale du Turkménistan ont informé les proches d'Ogoulsapar Mouradova, ancienne membre de la Fondation Helsinki du Turkménistan et correspondante de la station de radio financée par les États-Unis Radio Liberty, qu'elle était décédée en détention.

Ogoulsapar Mouradova avait été arrêtée à son appartement le 18 juin vers 17 heures, par deux policiers d'Achgabat qui n'avaient pas présenté de mandat d'arrêt. Un responsable avait indiqué à sa famille qu'ils l'emmenaient « pour discuter avec elle ». Cette nuit-là, les filles d'Ogoulsapar Mouradova, Sana et Maral, avaient été autorisées à lui parler au téléphone après qu'elles aient refusé d'apporter l'ordinateur et le fax de leur mère au ministère de l'Intérieur. La directrice de la Fondation Helsinki du Turkménistan, Tadjigoul Begmedova, en exil en Bulgarie, avait déclaré à Amnesty International le 19 juin : « *Elle semble avoir des difficultés à parler. Ce qu'elle disait était incohérent. Nous pensons qu'ils lui ont administré des substances psychotropes* ». Ses filles avaient refusé de coopérer. Le 19 juin, des responsables de l'application des lois les avaient arrêtés elles et leur frère Berdy. Ils avaient été libérés le 1<sup>er</sup> juillet.

Le 14 septembre, des agents du ministère de la Sûreté nationale se sont rendus à l'appartement d'Ogoulsapar Mouradova. Ils ont informé Berdy, Maral et Sona qu'elle était décédée, avant de les conduire à la morgue à Achgabat, capitale du pays, où des policiers étaient, semble-t-il, aussi présents. Les agents du ministère de la Sûreté nationale auraient refusé de donner tout renseignement sur les circonstances de sa mort, y compris la date de son décès.

Les agents du ministère de la Sûreté nationale et les policiers leur auraient demandé instamment de signer le certificat de décès. Ils ont refusé et ont demandé à voir le corps de leur mère avant de signer le certificat. Tadjigoul Begmedova a dit à Amnesty International que les agents leur avaient crié : « *Si vous ne signez pas ça, vous ne verrez jamais son corps.* »

Lorsqu'ils sont retournés à la morgue accompagnés d'un diplomate étranger, ils ont été autorisés à voir le corps d'Ogoulsapar Mouradova. Tadjigoul Begmedova a dit à Amnesty International : « Ils ont vu une énorme blessure sur son front et des marques au niveau de son cou. »

Selon des allégations crédibles, Ogoulsapar Mouradova était harcelée depuis plus d'un an en raison de son action en faveur des droits humains et de son affiliation à Radio Liberty. Les autorités auraient menacé de faire du mal à ses enfants et de la chasser de son appartement si elle poursuivait ses activités de journaliste. Le 25 août 2006, Ogoulsapar Mouradova, Annakourban Amanklytchev et Sapardourdy Khadjiev avaient été condamnés à des peines d'emprisonnement à l'issue d'un procès inique. Beaucoup d'éléments portent à croire que les charges retenues contre eux avaient été forgées de toutes pièces afin de sanctionner leurs activités de défense des droits humains.

**Dans les lettres que vous enverrez aux autorités :**

- exprimez votre vive préoccupation quant à la mort en détention d'Ogoulsapar Mouradova ;
- demandez aux autorités de mener sans délai une enquête exhaustive et indépendante sur les causes de sa mort ; d'informer les proches d'Ogoulsapar Mouradova de toutes les étapes de l'enquête et de rendre publics les résultats de ces investigations ;
- indiquez qu'Amnesty International a adopté Annakourban Amanklytchev et Sapardourdy Khadjiev comme prisonniers d'opinion incarcérés uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression pour défendre les droits humains, et qu'elle a demandé leur libération immédiate et inconditionnelle.

**Merci d'envoyer vos appels au destinataire suivant :**

Président : President Saparmurad Niyazov, Presidential Palace, 744000 Ashgabat, Turkménistan